

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Noémie PLAY
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

Le Président de l'Établissement Public Expérimental
Université Clermont Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Établissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 7 mars 2025

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Établissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 14 mars 2025 de 8h30 à 12h

Amphithéâtre 220

Maison des Sciences de l'Homme - MSH

4, rue Ledru

63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 31 janvier 2025**
- 2. Informations générales**
- 3. Questions stratégiques**
 - 3.1. Compte financier 2024 de l'EPE UCA
 - 3.2. Compte financier 2024 de la Fondation UCA
 - 3.3. Plan d'actions pour l'égalité professionnelle femmes/hommes 2025-2028
- 4. Délibérations opérationnelles**
 - 4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles
 - 4.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.3. Modification des statuts de l'Institut des Sciences
 - 4.2. Affaires immobilières
 - 4.2.1. Projet de réhabilitation des amphithéâtres des Cézeaux
 - 4.2.2. Cession de parcelle dans le cadre de la restructuration de la station universitaire de Besse
 - 4.2.3. Autorisation de signature de la convention d'utilisation liant l'État et l'UCA sur le site du Service de santé universitaire

4.3. Politique d'achats

4.3.1. Bilan du plan d'action achat 2024 de l'UCA

4.4. Relations Internationales

4.4.1. Prolongation du dispositif d'indemnités journalières pour l'accueil d'intervenants étrangers dans le cadre du Master Européen Erasmus Mundus GLODEP

4.5. Ressources Humaines

4.5.1. Rapport social unique (RSU) 2023

4.5.2. Prise en charge des frais de déplacements dans le cadre d'un premier concours ou examen professionnel

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr.

Le président

Par délégué
Le Directeur Général des Services

François PAQUIS
Mathias BERNARD